

Examen d'entrée – Fiche programme

Discipline	Professeur·e souhaité·e
DNSPM Master CIM Doctorat	
Téléphone	E-mail
Merci d'indiquer ci-dessous vos choix d'œuvres, en respe le descriptif d'épreuve spécifique à votre discipline que vo trouvez sur le site : www.hear.fr (rubrique Admissions > M À propos de l'accompagnement et la répétition : Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg. Un horaire de répétition sera indiqué sur votre convocation à l'examen d'entrée. Pour les chefs d'ensembles instrumentaux et de	Ous 20 minutes. Musique). Pour les disciplines instrumentales et vocales "classique à contemporain" et pour les chefs d'ensembles vocaux et instrumentaux, l'accompagnement se fera au piano uniquement, aucun accompagnement au clavecin ou à l'orgue ne sera possible. Pour les disciplines "musique ancienne", l'accompagnement se fera au clavecin. d'ensembles contemporains
Instrument	Mouvements (max. 2)
Compositeur	Édition
Un accompagnement au piano est-il souhaité ? Oui	NonTonalité
	<u>Durée</u>